



La Ville de Penmarc'h recrute un programmeur et projectionniste (H/F) pour le cinéma municipal

À temps complet - À pourvoir à partir du 1^{er} juin 2026
Grade : technicien à technicien principal de 1^{ère} classe

Références

N° 206PWHH



N° 029260408000613



Située sur le littoral du Finistère sud, Penmarc'h est une commune dynamique de plus de 5 000 habitants. Dans le cadre du départ à la retraite d'un agent, la commune recrute son futur **programmeur et projectionniste (H/F)**. Sous la responsabilité du **responsable du pôle éducation, culture, sports et loisirs**, vous aurez pour mission principale d'assurer la programmation cinématographique et la projection des œuvres au sein du cinéma municipal, en garantissant une offre culturelle diversifiée, la qualité technique des séances et l'accueil du public, dans le respect des missions de service public. L'activité cinématographique a été transférée à la salle de spectacle Cap Caval depuis le 12 décembre 2024, le temps de la reconstruction du cinéma municipal à Kéryty.

Missions principales

Sous l'autorité du responsable du pôle éducation, culture, sports et loisirs vous :

- Élaborer une programmation variée (grand public, art et essai, jeune public, événements).
- Développer des partenariats (écoles, associations, festivals).
- Rédiger les dossiers de demandes de subvention (CNC, Europa Cinema, etc.).
- Préparer et assurer les projections (DCP, formats numériques, qualité image, son).
- Veiller au respect des normes de sécurité.
- Organiser des événements (avant-premières, débats, rencontres).
- Participer à des actions d'éducation à l'image (écoles et collèges au cinéma).
- Accueillir et informer le public - Gestion de caisse.
- Créer la communication (affiches, réseaux sociaux, programme mensuel).
- Gérer les relations avec les prestataires et fournisseurs.

Profil recherché

- Formation en cinéma et médiation culturelle (CAP opérateur projectionniste souhaité).
- Expérience en projection numérique (DCP).
- Maîtrise des outils informatiques (Indesign)
- Sens du service public, polyvalence et bon relationnel.
- Disponibilité (travail en soirée, week-ends et jours fériés).

Informations complémentaires

- Rémunération indiciaire + régime indemnitaire (primes CIA, biannuelle, etc.).
- Participation employeur à la prévoyance et à la mutuelle labellisée.
- Action sociale (amicale, CNAS, chèques cadeaux, etc.).
- Base horaire temps complet annualisé (1 607 heures).

Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle.

Veillez adresser votre lettre de motivation et votre curriculum vitae avant le 30 avril 2026 à :

**Mairie de Penmarc'h – Service ressources humaines
110, rue Edmond Michelet - B.P. B - 29760 PENMARC'H
Contact : rh@penmarch.fr - 02 98 58 60 19**

Travailleurs handicapés : nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.